



**Revalorisation Indiciaire de 5 points au 1^{er} janvier
Attention aux Couacs !!!**

Le Gouvernement s'était engagé à attribuer 5 points d'indice supplémentaire à tous les fonctionnaires au 1^{er} janvier 2024.



Force est de constater qu'un nombre conséquent d'agents ont eu la **désagréable surprise de découvrir sur leur bulletin de paie qu'ils avaient été oubliés !!!**

Donc vérifiez bien votre bulletin de salaire et si vous avez été oublié, signalez le rapidement à votre SGCD.

Si vous êtes éligibles à la GIPA, pensez également à vérifier...

Après les retards de prise en compte des avancements d'échelons, des avancements de grades (avec parfois des erreurs de reclassement...), les oublis ou les montants erronés pour la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle... encore une erreur ! Celle de trop ?

En cas de soucis, n'hésitez pas à faire appel au secrétaire de votre section FO PREF SMI.



Rejoignez-nous

FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR